

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°50/2026	Objet : Désignation du représentant appelé à siéger au conseil d'administration de l'ADeC
Date de la convocation : 30/06/2026 Date de la séance : 06/07/2026 Présidence de séance : Aurélie DZIERZYNSKI, Maire Secrétaire de séance : Bisma SENOUCI	Membres présents : MM. Aurélie DZIERZYNSKI, David LOYSEAU, Colette BESANÇON, Nadia LAKHDER, Christophe CHARLES, Majda CHETTAT BENATTABOU, Hassan EL AZRAOUI, Pauline PERRIAU, Charles MONA, Martine BATT, Pierre KRALJEVIC, Hugues METILLE, Zahia MOUADJI, Ouafdi ADNANI, Séverine COENART, Nermin ABAZ, Bisma SENOUCI, Alain MOREL, Daniel BOURQUIN, Céline GROS, Julie GUILLEMET.
Membres en exercice : 29 Membres présents : 21 Membres représentés : 6 Membres absents non excusés : 2 Votants : 27	Membres représentés : M. Robert GRILLON donne pouvoir à M. David LOYSEAU M. Roland TINET donne pouvoir à Mme Aurélie DZIERZYNSKI M. Hidir DEMIR donne pouvoir à M. Christophe CHARLES Mme Pinar KESER donne pouvoir à Mme Pauline PERRIAU Mme Yasmina TABECHE donne pouvoir à M. Alain MOREL Mme Jacinthe NUNHOLD donne pouvoir à Mme Céline GROS
VOTE : UNANIMITÉ POUR : 27 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0	Membres absents non excusés : Mme Natacha HEMONET M. Fouad EL HAMINE
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 08/07/2026 et de sa publication le 09/07/2026	
Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées en séance du 06/07/2026 par le conseil municipal, a été affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune le 09/07/2026	

L'association de développement culturel du Pays de Montbéliard (ADeC) est née en 1986 de la volonté des élus locaux à la culture de six villes : Montbéliard, Audincourt, Bethoncourt, Grand-Charmont, Valentigney et Sochaux.

Elle est soutenue par Pays de Montbéliard Agglomération, par le Département du Doubs, ainsi que d'autres partenaires.

L'ADeC comptait en 2025 vingt-trois communes adhérentes.

Les missions DE L'ADeC s'inscrivent au cœur d'un engagement pour la lecture, dans une démarche visant à :

- Démocratiser la culture et permettre ainsi, au plus grand nombre, un accès à celle-ci sous toutes ses formes ;

- Mutualiser les moyens en expérimentant une nouvelle forme de solidarité intercommunale, basée sur l'engagement de chacun au service de tous, dans un domaine où n'existe pas d'égalité de moyen, de réflexion et de projet.

L'ADeC mène des actions en lien direct avec le public le plus éloigné de l'offre culturelle, avec un rendez-vous devenu incontournable, un événement phare : le Salon du Jeune Lecteur du Pays de Montbéliard.

La Ville de Grand-Charmont étant adhérente de longue date à l'ADeC, il convient donc, suite au renouvellement du conseil municipal, de désigner le représentant élu de la commune appelé à siéger au sein du conseil d'administration de l'ADeC.

Considérant que le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renoncer au vote à bulletin secret fixé par l'article L.2121-21 du CGCT, et donc de procéder à un vote à main levée ;

Il est donc proposé au conseil municipal de désigner, Monsieur Robert GRILLON, Adjoint à la culture, à l'animation du territoire, à la valorisation du patrimoine et au tourisme, en tant que représentant de la Ville de Grand-Charmont, appelé à siéger au sein du conseil d'administration de l'association de développement culturel du Pays de Montbéliard (ADeC).

Le Maire,
Aurélie DZIERZYNSKI.



Le secrétaire de séance,
Bisma SENOUCI

